

RAPPORT FINANCIER

Exercice 2025

L'année 2025 est marquée par la poursuite de la baisse du résultat d'exploitation : - 30 132€ en 2025 vs - 27 039€ en 2024 et une détérioration du résultat comptable : - 20 223€ en 2025 vs - 8 412€ en 2024.

1. Le compte de résultat

1.1. La présentation

La présentation du compte de résultat est conforme au modèle exigé par les organismes auprès de qui nous faisons des demandes de subvention. Elle satisfait à l'obligation légale et au besoin d'informations détaillées des organismes, entreprises et particuliers qui étudient nos comptes.

Le résultat final se décompose en :

- résultat d'exploitation découlant de l'activité habituelle de l'association,
- résultat financier regroupant produits et frais financiers,
- résultat exceptionnel découlant d'événements non récurrents intervenus au cours de l'exercice.

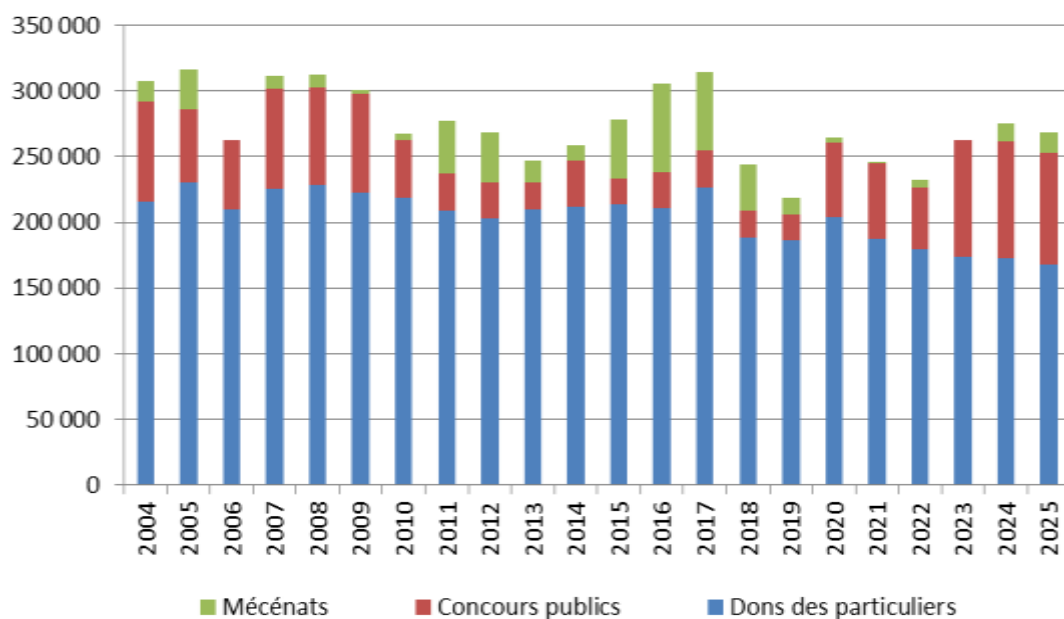
1.2. Les produits d'exploitation

Les produits d'exploitation de 2025 sont en baisse de 1,2 % par rapport à ceux de 2024 : 322 283€ vs 327 627€ (sans tenir compte des frais des bénévoles non remboursés et des transferts de charges comptabilisés en produits comme en charges).

a. Les produits des « tiers financeurs »

Il s'agit de l'essentiel des ressources financières de l'association. Ils sont composés des dons de particuliers, des subventions publiques et du mécénat : dons des entreprises, des fondations et des organismes sociaux.

Exercices	Dons des particuliers	Concours publics	Mécénats	Total
2004	215 800	76 300	15 000	307 100
2005	230 600	55 800	30 000	316 400
2006	210 000	52 800	0	262 800
2007	225 800	76 000	9 500	311 300
2008	228 800	73 900	9 600	312 300
2009	222 674	74 910	3 500	301 084
2010	218 584	43 732	5 250	267 566
2011	209 294	27 518	40 300	278 025
2012	202 955	27 508	38 000	268 463
2013	210 184	20 540	16 442	247 166
2014	211 760	35 359	11 800	258 919
2015	213 710	19 898	45 000	278 608
2016	211 110	27 476	67 000	305 586
2017	226 802	27 527	60 500	314 829
2018	187 919	21 180	35 000	244 099
2019	186 193	20 180	12 000	218 373
2020	203 856	57 185	3 500	264 541
2021	186 890	58 250	1 000	246 140
2022	179 123	46 837	6 500	232 460
2023	173 203	89 750	0	262 953
2024	172 721	89 286	13 000	275 007
2025	167 360	85 520	16 000	268 880



Les dons, en croissance sur les trois précédentes années, ont baissé en 2025 de 275 007€ à 268 880€, soit une baisse de 6 127€ (2,2 %).

En effet, la légère hausse du mécénat, 3 000€, n'a pas compensé la baisse des subventions publiques, - 3 766€, et surtout des dons des particuliers - 5 361€.

Si les subventions publiques restent à un haut niveau (très largement supérieur à 2022 et les années antérieures), la baisse des dons des particuliers (donnant lieu à un reçu fiscal) est préoccupante.

En effet, cette année, l'opération « Dossard solidaire du marathon de Paris 2026 », à laquelle S.O.S Amitié Paris Île-de-France participe pour la première fois a rapporté en 2025, la somme de 8 274€. Ainsi le montant des dons classiques des donateurs réguliers (par chèque ou par prélèvement) est en réalité de 159 086€ ; cela correspond à une baisse importante de 13 635€, ou 8% par rapport à 2024.

Cela montre la nécessité impérieuse de continuer à développer d'autres sources de dons. L'opération Dossards Solidaires qui rapportera des sommes largement supérieures en 2026 en est un bon exemple.

b. Les autres produits courants

Les cotisations des membres sont stables.

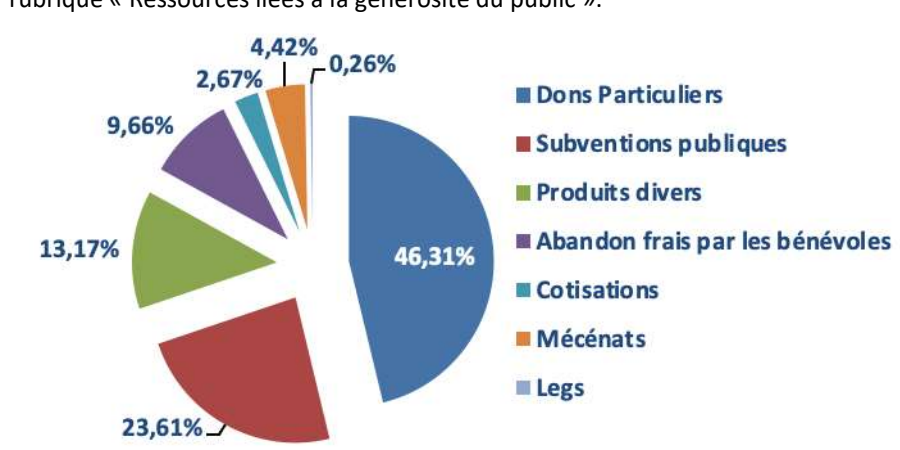
La ligne « Autres produits » ne baisse que légèrement, car il faut à partir de 2025, y intégrer les transferts de charges (application de nouvelles règles comptables) correspondent aux charges payées par les locataires. Ces montants sont à la fois en charges et en recettes.

Les autres produits concernent les recettes locatives des biens immobiliers possédés par l'association qui suivent les augmentations légales.

Ils comprennent aussi trois opérations de collecte de fonds réalisées : une pièce de théâtre jouée au profit de l'association au 1^{er} trimestre, un concert de musique baroque jouée à notre profit, et une opération « emballage de cadeaux » dans un grand magasin de vente d'articles de sport en décembre. Elles ont récolté 5 882€ et permis aussi de faire découvrir l'association à un nouveau public.

Répartition de l'origine des produits courants 2025

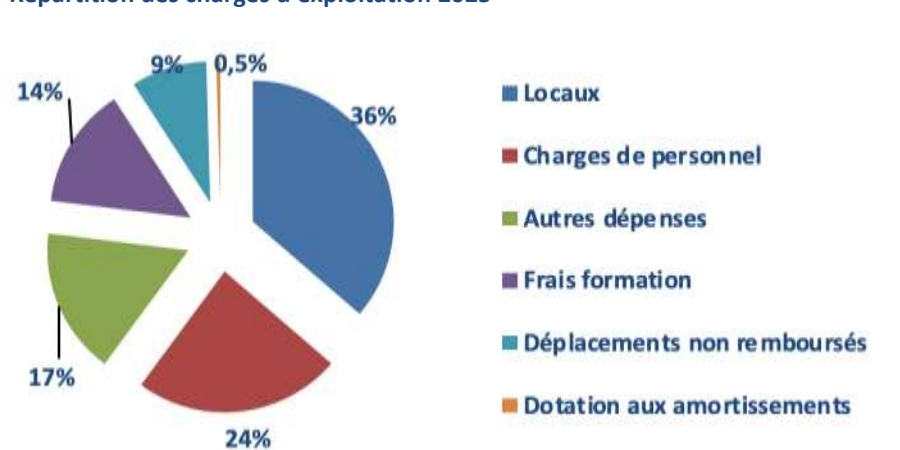
Les legs depuis 2025 ne sont plus considérés comme des produits exceptionnels, d'où l'apparition de 953€, dans la rubrique « Ressources liées à la générosité du public ».



1.3 Les charges d'exploitation

Les charges d'exploitation sont en légère baisse de 0,7% en 2025 par rapport à 2024 : 352 415€ en 2025 vs 354 768€ en 2024 (sans tenir compte des frais des bénévoles non remboursés et des transferts de charges comptabilisés en produits comme en charges).

Répartition des charges d'exploitation 2025



1.4 Le résultat d'exploitation (- 30 132€)

Le déficit d'exploitation est en légère augmentation à - 30 132€ par rapport à celui de 2024, -27 141€.

1.5 Le résultat financier (9 909€)

Comme les principaux placements à terme vont arriver à échéance en 2026, les produits financiers sont moindres qu'en 2024, le résultat financier est passé de 18 729€ en 2024 à 9 909€ en 2025.

1.6 Le résultat comptable (-20 223€)

Le résultat final reste déficitaire pour 20 223€. Il est plus mauvais que celui de 2024, et de 2023.

2. Contribution volontaire en nature

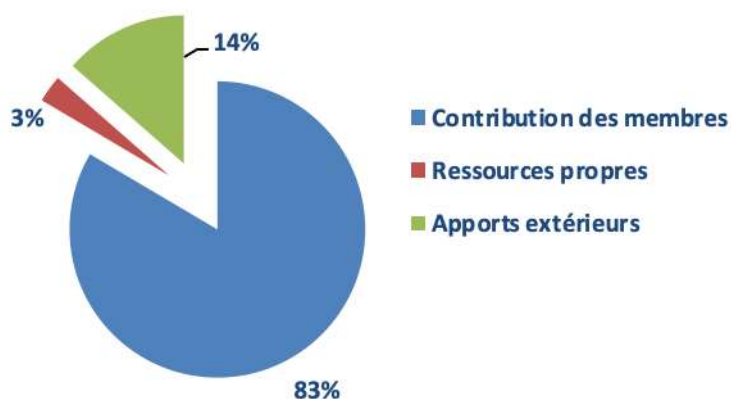
Il s'agit du nombre d'heures de travail de nos bénévoles que nous valorisons au taux de 23,5€ par heure selon les recommandations de la fédération S.O.S Amitié France.

La contribution de nos membres (bénévolat, cotisation et abandon de frais par les bénévoles) est la principale ressource de notre association. Il est à noter que cette contribution qui avait déjà largement augmenté en 2024 de 4,7 % par rapport à 2023 (66 896 heures vs 63 852 heures), a continué à augmenter en 2025 de 2,7 %, ce qui montre leur forte implication sur la durée.

Activité	Heures
Ecoute	46 434
Formation	12 128
Recrutement candidats et suivi stagiaires	3 646
CA, bureau, AG et présidence	5 538
Commissions	1 059
Comptabilité, Informatique, Téléphonie	52
Total heures	68 857
Equivalent temps plein	42,8
Valorisation	1 618 140 €

3. Ressources de l'association par origine

- Contribution des membres : 1 991 809€
- Apports extérieurs (dons particuliers, subventions, mécénat, ...) : 269 823€
- Ressources propres : 59 214€



4. Le bilan 2025

A fin 2025, notre bilan atteint 1 150 760€.

4.1 Au Passif

Les fonds propres atteignent 1 067 156€ et les dettes 83 604€.

Les fonds propres sans droit de reprise représentent la valeur des biens immobiliers de l'association.

Le report à nouveau est constitué par les excédents cumulés au cours de nombreuses années antérieures et réduit lorsque l'année est déficitaire.

4.2 A l'actif

L'essentiel est constitué de divers placements. Un compte à terme ouvert en 2023 arrivera à terme en 2026, un autre ouvert en 2025 arriveront à terme en 2028.

5. Le budget 2026

Un budget est, par définition, fondé sur des hypothèses qui cette année sont encore plus incertaines que d'autres années. Le budget, tel que nous l'avons établi, aboutit à une diminution du déficit qui s'élève à -16 962€ (vs -20 223 € en 2025).

Quelques points méritent des commentaires.

5.1 Concernant les recettes

On escompte une augmentation des « concours publics » et des mécénats (et autres organismes) notamment de la région et des communes. Nous essayons d'élargir le nombre de nos partenaires publics et aussi privé. Malgré tout nous sommes conscients des difficultés que nous allons continuer à rencontrer en 2026, compte tenu des politiques de restriction. Malgré tout, certains organismes ont déjà accueilli positivement nos demandes, ce qui est le cas de nouveaux contributeurs comme des fondations.

La contribution positive d'écouter auprès, en particulier, de leur employeur a déjà porté ses fruits et, nous espérons que celle-ci va continuer.

Dans une vision réaliste, nous prévoyons une légère augmentation des dons des particuliers, grâce à l'intensification de l'opération Dossards Solidaires Du Marathon de Paris 2027 (un plus grand nombre de dossards souscrits) dont la récolte de fond commencera à l'été 2026.

Les autres produits augmentent légèrement grâce à l'intensification des opérations de promotion dont celles déjà réalisées en 2024 et 2025 (opération théâtre, et emballage cadeaux).

Un placement à terme, qui arrive à échéance en 2026, nous permettra d'avoir des produits financiers de l'ordre de 40 000€.

Il est prévu que le travail auprès des fondations et des entreprises nationales (cf convention avec la fédération) commencé en 2026 ne donne des résultats qu'en 2027.

5.2 Concernant les charges

Les charges ont été budgétisées avec une très forte augmentation de 62 000€.

Cela est dû pour 54 000€ aux charges de personnel qui vont connaître une forte hausse temporaire. Cela est dû au départ à la retraite d'Anne Castres au 30 juin, qui nécessite un « tuilage » de 3 mois du poste de Secrétaire Générale. Les autres augmentations sont dues au poste formation et communication. Le premier est important pour assurer une écoute de qualité. Le second est dû à la nécessité d'augmenter notre notoriété trop faible, et qui est indispensable pour recruter de nouveaux bénévoles, et augmenter les dons dont ceux des particuliers. Elles ne constituent que 8 000€.

Ce budget, en tenant compte des résultats financiers prévoit donc une hausse de 17,6% des produits et de 15,8% des charges.

Rappelons que ce budget repose sur des estimations qui, dans le contexte économique actuel, sont susceptibles d'être modifiées de façon plus ou moins importante. S'il en était ainsi, le Conseil d'Administration serait consulté pour décider des mesures à prendre.

6. Perspectives

Les résultats de S.O.S Amitié Paris Île-de-France en 2025 ont presque été conformes au budget prévu.

L'année 2026 est une année de transition où le déficit prévu devrait être inférieur à celui de 2025.

Il est à noter que les perspectives pour 2027 sont positives, car les charges de personnel auront naturellement retrouvé un niveau inférieur à celles de 2025, et les recettes devraient avoir augmenté compte tenu de la mise en place de nouvelles sources de financement.

Patrick Blanchard
Trésorier